

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE le :

26/04/2024

TRANSMIS le :

26/04/2024

**NBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 19

**OBJET :**

**Avis sur le projet de vœu de la  
ligne 19 du Grand Paris  
Express.**

**L'an deux mille vingt quatre**

**Le mercredi 24 avril à 20h30**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle Maurice Joulou en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire.**

**Étaient présents :**

**Mesdames :** BARON Claudine, BERSON-GÉANT Marion, CAQUIN Michèle, DAUPTAIN Marie-Hélène, DELGADO Chantal, FERTÉ Nadège, GRU Fabienne,.

**Messieurs :** BAILLY Maxime, BOCQUET Jean-Charles, DRÉVILLE Gérard, VIRLOGEUX Christophe.

**Absent :**

**Fouvoirs :** Mme HOFFER Marie-Hélène donne pouvoir à Mme BARON Claudine  
M. BÉLAIR Xavier donne pouvoir à Mme CAQUIN Michèle  
M. VANÇON Frédéric donne pouvoir à M. BOCQUET Jean-Charles  
M. MOURET Stéphane donne pouvoir à Mme GRU Fabienne  
Mme DAUDRÉ Sibylle donne pouvoir à Mme FERTÉ Nadège  
Mme LE BEC Fanny donne pouvoir à M. VIRLOGEUX Christophe  
M. DEBCZAK Jean-Michel donne pouvoir à Mme DAUPTAIN Marie-

Hélène

**Secrétaire :** Mme Marie-Hélène DAUPTAIN

Monsieur le Maire explique au conseil municipal le projet de la ligne 19 : relier le pôle de la Défense à l'aéroport Roissy -Charles de Gaulle en traversant les gares valdoisiennes (RER et Transilien).

Le projet est prévu pour 2040.

Il présente de nombreux atouts pour le territoire :

- Alternative à la mobilité automobile,
- Mobilité croissante vers l'agglomération parisienne,
- Nous ne sommes pas dans le périmètre du schéma de métro du Grand Paris,
- Réduire l'insuffisance des transports en communs vers les pôles d'emplois,
- Accès facilité aux gares,
- Attractivité économique et résidentielle du territoire,
- Gain de temps pour les usagers.

Le maire propose au conseil municipal d'affirmer par un vote son soutien au projet de la ligne 19 et d'autoriser les modalités d'exécution des procédures par les différents partenaires.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
A la majorité**

1 abstention ( Mme Berson -Géant Marion)  
et 2 contre ( M. Jean-charles Bocquet et M. Frédéric Vançon)

1/ Décide d'affirmer son soutien au projet de la ligen 19 .

le 26/04/2024

Application agréée E-legalite.com

2/ ~~75\_PL-095-219505607-20240424-DEL21\_2024-~~ es procédures par les différents partenaires.

3/ Délibération transmise à M. le sous-préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire  
Frédéric MOIZARD



*Frédéric Moizard*